

remarquer que c'est elle qui a amené les ministres à participer au débat. Mais chaque député tory nécessite de nombreux ministres.

**M. Reid:** Vous êtes le seul à le croire.

**M. Comeau:** C'est là le problème et non pas celui indiqué par certains ministres. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources nous a fait l'exposé de quelques-unes de ses réalisations. Avec son énergie habituelle, il nous a dit qu'en 1968 des rapports sur ce sujet avaient été préparés. L'ennui est qu'il nous faut agir maintenant et que nous ne possédons pas ces rapports dont la préparation a débuté, paraît-il, en 1968. Voilà comment se présentent les choses. Il faut prendre une décision et nous devons présenter des instances sur la base de cette décision. Nous devons négocier à partir de cette décision et aussi des résultats des relevés effectués, paraît-il, il y a deux ans et demi et qui, je présume, se poursuivent toujours.

Le pipe-line transalaskien aura certainement de profondes et durables répercussions économiques, sociales et écologiques. Je ne parlerai pas de ses répercussions économiques et sociales mais surtout de ses conséquences écologiques qui m'intéressent particulièrement. Je ne suis pas originaire de l'Ouest et seule l'incidence écologique me préoccupe. N'oublions pas que le gouvernement des États-Unis a besoin de pétrole et en veut. Le député de Peace River (M. Baldwin), le motionnaire, le député de Calgary-Nord (M. Woolliams) et d'autres ont cité des statistiques quant à la rentabilité de cette route. Il nous faut ou accepter la voie proposée pour le pipe-line transalaskien ou trouver une autre route à cause de l'effet que pourrait avoir sur le milieu un déversement de pétrole sur la côte ouest.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a parlé de la loi sur la marine marchande du Canada. Il est plus avisé que ça. Il sait que la loi sur la marine marchande du Canada ne s'applique pas à la route proposée pour les pétroliers. Un député du NPD a dit ce matin qu'en acceptant la motion, nous résoudrions le problème. Je dirai que le député s'y connaît mieux que ça. Il sait que les accords internationaux sont indispensables et que ce n'est que par l'intermédiaire d'accords internationaux que ces problèmes seront résolus. Nous ne pouvons simplement dire que nous allons imposer une limite de 100 milles, un point, c'est tout. Le ministre sait fort bien que la limite de 12 milles ne s'applique pas en l'occurrence. J'en suis sûr, il ne voulait pas induire la Chambre en erreur, mais simplement montrer que le gouvernement agit.

Le problème écologique, dans sa totalité, ne se borne pas à la côte ouest, car, avant longtemps, les mêmes difficultés surgiront sur la côte est. Une découverte de pétrole sur la côte est est imminente. Chacun le prédit. Les consultations avec les États-Unis s'avèrent donc absolument nécessaires. Je ne parlerai pas des solutions de rechange, ni des routes que nous devrions adopter, ni de ce que doit faire le gouvernement. Je n'ai qu'une secrétaire à ma disposition et je n'ai pas effectué les recherches nécessaires pour déterminer quelle est la meilleure route.

Mon souci, c'est la protection du milieu canadien. Le Canada doit s'affirmer énergiquement à cet égard. Les Canadiens ont pris la parole, je l'ai fait, et beaucoup de députés aussi. Un député a même assisté aux audiences,

et d'autres ont envoyé des lettres, au Département de l'Intérieur, où la question est à l'étude. D'autres citoyens, dont des membres de la Fédération de la faune ont fait valoir leur opinion, mais le gouvernement ne s'est pas prononcé.

**Des voix:** Bravo!

**M. Mahoney:** Il continue encore à ne pas écouter.

**M. Comeau:** Il est vrai que le gouvernement a fait des études, mais nous n'avons pu connaître sa position précise. Comme en fait foi la page 2848 du *hansard* du 28 janvier de cette année le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déclaré qu'il ne considérait pas la question suffisamment urgente pour présenter des instances au gouvernement des États-Unis sur le pipe-line Valdez. Il déclarait:

Monsieur l'Orateur, on ne peut pas me demander de prendre position à l'égard d'un pipe-line traversant le territoire américain. Simplement pour tirer les choses au clair, je dirai que nous n'avons présenté aucune instance mais que des consultations entre ministres et secrétaires ont eu lieu.

Prié d'exposer la position du Canada sur l'itinéraire des pétroliers dans les eaux côtières canadiennes, il s'est contenté de dire:

Nous considérons ce problème comme grave, et nous examinons présentement la question.

Le 9 février dernier, le ministre a rejeté l'idée que le gouvernement canadien présente un mémoire officiel aux audiences qui débutaient à Washington la semaine suivante sur la voie d'acheminement par pipe-line et pétrolier. Il s'est borné à déclarer:

Nous entrerons en rapport le moment venu avec les autorités américaines et nous leur demanderons leur évaluation des risques de marée noire dans le Nord-Ouest du Pacifique.

En passant, la principale raison invoquée par le ministre pour ne pas assister officiellement aux audiences des États-Unis était le protocole diplomatique. Pourtant, à peine une semaine plus tard, il priait instamment les habitants du Nord-Ouest des États-Unis de se prononcer contre le projet d'expédier le pétrole le long de la côte à partir de l'Alaska. Dans son article à ce sujet, un journaliste du *Globe and Mail* disait ceci:

L'exhortation de M. Sharp paraît d'autant plus exceptionnelle qu'Ottawa n'a pas encore fait d'instances officielles auprès de Washington au sujet du programme...

En faisant cette exhortation devant les caméras de la télévision aux édifices du Parlement, M. Sharp recourait à un procédé contraire à ses habitudes. D'ordinaire, il s'en tient rigoureusement aux règles du protocole diplomatique dans ses déclarations publiques.

Le gouvernement canadien n'a donc pas pris nettement position à cet égard. Il a envoyé une lettre au secrétariat américain à l'Intérieur pour demander des entretiens sur toute la question. Nous n'avons même pas reçu de réponse. Au cours de la période des questions ce matin, le député d'Esquimalt-Saanich (M. Anderson) a demandé au secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Ouellet), si l'on avait reçu une réponse et si les entretiens auraient lieu. Il n'y a pas eu de réponse et il n'y a pas encore d'entretiens, lui fut-il répondu. Il y aura des conversations à un moment donné, mais le secrétaire ignorait quand. Voilà le genre de réponses que nous recevons de ces gens-là. C'est ainsi que nous avons mené des négociations.